

NON-DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE

Réf	Modalité	Durée	Nb stagiaires
RRHNDIEMBA-ERO3.5	Présentiel/Distanciel	0.5 jour(s) - 3.5h	10



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Connaître le cadre légal relatif aux discriminations (critères d'interdiction, preuves, acteurs, contentieux et sanctions).
- Connaître vos responsabilités, identifier votre marge de manœuvre et anticiper les risques.
- Acquérir les bons réflexes pour sécuriser vos pratiques à toutes les étapes du recrutement.



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Tout acteur du recrutement : Chargé(e) de mission, Responsable RH / DRH, Manager impliqué dans un recrutement.

Pré-requis

Aucun.



CONTENU

Connaître le cadre légal relatif aux discriminations à l'embauche

- Définition de la discrimination et critères de discrimination prohibés.
- Les cas de différences de traitement autorisées.
- La preuve de la discrimination.
- Voies de recours des victimes au civil et au pénal.
- Autres acteurs du contentieux.
- Sanctions et réparations.

Prendre conscience du rôle de nos représentations, de nos comportements et actions dans la production de discriminations

- Stéréotypes, préjugés et discriminations.
 - *Travail en groupe : Assimiler les notions d'inclusion et d'exclusion.*

Prévenir la discrimination à toutes les étapes du recrutement

- Analyse du besoin.
 - *Travail en groupe autour du profil de poste et des compétences requises.*

- Rédaction et diffusion de l'offre.
 - *Focus autour de l'égalité des chances et des politiques d'inclusion et diversité.*
- Information du candidat.
- Questionnaires et testes professionnels.
 - *Mises en situation.*
- Prise de décision et traitement des réponses.
- Intégration.
 - *Travail en groupe autour du rôle de l'intégrateur.*
 - *Co-développement autour des bonnes pratiques.*



PÉDAGOGIE

La formation conjugue l'alternance d'apports théoriques intégrant les dernières évolutions légales, jurisprudentielles et l'apports pratiques autour d'études de cas pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle à l'issue de la formation.

Mais également :

- Des échanges interactifs entre formateur et stagiaires tout au long de la session autour de situations vécues.
- Le partage de bonnes pratiques.
- La remise d'un support de formation.



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- **Évaluation pré-formativ**e : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux stagiaires en amont de la formation un auto-diagnostic de leurs compétences.
- **Évaluation de suivi** : Une grille d'auto-positionnement est remplie de nouveau à l'issue de la formation par les stagiaires, pour l'évaluation du développement de leurs compétences en fin de formation.
- Une évaluation de satisfaction à chaud REZO est transmise aux stagiaires en fin de formation.
- **Évaluation des acquis** : Le formateur ou la formatrice remplit à son tour une grille de validation des acquis pour évaluer les compétences et connaissances acquises des stagiaires.
- Attestation de fin de formation REZO.



FORMATEUR ET PARTENAIRE



REZO PARTAGE

3C rue Irène Joliot Curie, 38320 Eybens
Tél. 04 76 18 06 81 – service-clients@rezo-partage.com
SCOP SARL au capital variable (25 000€) - RCS
Grenoble – SIRET : 809 267 339 00046

Notre formatrice est consultante, ancienne DRH et avocate en droit social.

 **ACCESSIBILITÉ**

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions d'aménagement.